

certaines précisions sur le mandat de coordination et de coopération que le Secrétaire général des Nations-Unies lui a confié. Le Bureau étudie présentement un certain nombre de projets, à la demande du CILSS, et lui proposera bientôt un certain nombre de solutions techniques et financières. Le Bureau doit en outre prêter son appui administratif au Comité Inter-Etats, assurer la présentation, pour fins de financement par des instances internationales, des projets que lui aura confiés le Comité et, plus généralement, coordonner l'action de tous les organismes affiliés aux Nations-Unies dans le Sahel.